

## Bulletin d'inscription :

### YOGA-VACANCES dans les Hautes Vosges : « Yoga, Méditation et Randonnée » du dimanche 11 août 2019 au samedi 17 août 2019 au « Chant de la Source », 88250 La Bresse 22 Route de la Basse des Feignes

organisé par « Yoga et + »

Sibylle Schatz-Botti et François Botti

Professeurs de Yoga (BDY/EYU et EFYL)

et Sandrine Desbordes Professeure de Yoga (FNEY)

#### Tarifs « Enseignement »

360 Euros à l'inscription jusqu'au 31 mars 2019

420 Euros dès le 1<sup>er</sup> avril 2019

Acompte de 240 Euros (-31 mars 2019)/280 Euros (dès le 1<sup>er</sup> avril 2019)

à l'ordre de « Yoga+ » par chèque ou virement bancaire (RIB sur demande)  
au moment de l'inscription.



#### + Hébergement en pension complète (cuisine bio végétarienne)

56 Euro par jour (x6) en chambre à 3 lits,

61 Euros par jour (x6) en chambre à 2 lits

(+ 10€/nuit avec s d b priv. selon dispo)

Règlement à l'ordre du Gîte « Au Chant de la Source » - à régler sur place

Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

TEL+Portable \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

Je m'inscris pour le stage « Yoga, Méditation et Randonnée dans les Hautes Vosges » du 11 au 17 août 2019. Je joins mon chèque d'acompte de 240 Euros (280 Euros), libellé à l'ordre de « Yoga+ ». Je m'engage à respecter les conditions d'inscription ainsi que les règles de désistement, énumérées ci-dessous.

#### Conditions d'inscriptions/règles de désistement

- ❖ L'inscription devient contractuelle dès réception du chèque d'acompte:
  - 240 Euros à l'inscription jusqu'au 31 mars 2019
  - 280 Euros dès le 1<sup>er</sup> avril 2019
  - L'acompte sera encaissé après le 1<sup>er</sup> juin 2019.
- ❖ L'hébergement en pension complète sera à régler sur place auprès du gîte « Au Chant de la Source ». Ce règlement tiendra compte d'éventuels frais supplémentaires (location linge de lit et de bain, frais pour salle de bain privative ou chambre individuelle - selon disponibilité/sans garantie).
- ❖ En cas d'annulation de ma part jusqu'au 16 juillet, l'acompte sera remboursé avec 40 Euros de retenu pour frais d'organisation. Dès le 17 juillet 2019, l'acompte ne sera pas remboursé, sauf s'il y a un/e remplaçant/e pour la personne qui se désiste.
- ❖ En cas d'annulation de la part des organisateurs, l'acompte sera remboursé intégralement.

Je date et je signe : \_\_\_\_\_

Mon souhait de chambre (2 lits ou 3 lits).

Je souhaite partager la chambre avec ... (précisez vos choix)

Précision de choix alimentaires particuliers

(allergies - sans gluten - sans lactose - ou autre ...) :

Le déplacement reste à votre charge, covoiturage conseillé.

Les détails d'organisation seront diffusés en amont du stage, y compris le listing avec les contacts des participant-e-s (Nom/prénom, lieu de résidence, TEL portable, mail) afin d'organiser d'éventuelles covoiturages

(merci de nous préciser si vous ne souhaitez pas partager certaines coordonnées).

Bulletin à imprimer et renvoyer à

« Yoga et + »

Sibylle Schatz-Botti et François Botti

24 Rue Maurice Heuillon, 55000 Savonnières devant Bar

TEL 03 29 79 31 10, Port 06 76 56 45 40 et 06 87 05 04 47

[www.yogaetplus.com](http://www.yogaetplus.com), [yogaetplus55@orange.fr](mailto:yogaetplus55@orange.fr)

